

CONDITIONS GENERALES DE VENTE les ENTRETIENS DE VIXOUZE

Le présent service de Billetterie est réalisé par XING EVENTS GmbH - (Siège social : Sandstr. 33, 80335 Munich Allemagne) et est soumis à la réglementation européenne en matière de commerce et de services.

PREAMBULE

Vous utilisez le service de réservation de billet de XING EVENTS GmbH.

ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES.

1.1 Les prix des billets (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le prix payé ne peut être modifié sans l'accord de l'organisateur de l'événement. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par l'organisateur toutes catégories confondues. Une même personne ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle. De la même manière si une inscription payante ou gratuite s'est faite préalablement à une inscription effectuée par l'intermédiaire d'un code lui-même payant ou gratuit, elle ne peut être prise en compte. Les inscriptions sont chronologiques et non cumulatives.

1.2 Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations et selon le statut. L'organisateur se réserve le droit de contrôler lors des arrivées sur l'événement le statut des congressistes et pouvoir en modifier le tarif pratiqué en cas d'usurpation de statut ou d'identité.

1.3 Dans le cadre de certains événements, à la demande des organisateurs, des contremarques peuvent être émises à la place des billets : dans ce cas, les billets sont à retirer, en échange des contremarques, à l'accueil, 30 min avant le début dudit événement.

1.4 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros, par virement, par mandat administratif ou par chèque. Aucun paiement en espèce ne saurait être accepté.

1.5 L'organisateur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits et services resteront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

1.6 Les billets demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par XING EVENTS GmbH.

ARTICLE 2 - DISPONIBILITÉ

Les réservations de billets s'effectuent en temps réel.

Dans ce cadre, notre serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la passation de votre commande.

ARTICLE 3 - PAIEMENT

Le fait de valider une commande implique l'obligation de payer le prix indiqué.

Le règlement des achats peut s'effectuer selon les moyens de paiement acceptés sur le site, indiqués dans la rubrique « Moyens de paiement »

3.1.1 Le paiement par carte bancaire vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard .

3.1.2 Un seul mode de paiement est autorisé par commande de spectacles.

ARTICLE 4 - SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES

4.1 Sécurisation des paiements

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation.

Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL à 128 bits mais nous avons aussi renforcé l'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement.

4.2 Données personnelles

4.2.1 Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons

Elles sont stockées dans 2 bases différentes :

- Les données sont conservées dans votre Compte personnel par XING EVENTS si vous créez un compte : ces données permettent de mener à bien votre transaction. En outre, ces données, une fois enregistrées, vous permettent d'effectuer plus rapidement vos transactions futures.
- Les données sont également stockées par l'organisateur. Elles nous permettent éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux informations vous concernant.

ARTICLE 5 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Votre commande de billets n'est définitivement confirmée et n'engage l'organisateur qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande a bien été validée.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.

ARTICLE 6 – VALIDATION ET OBTENTION DES BILLETS

Quand vous cliquez sur le bouton "Valider" à la fin du processus de commande, sur la page "Paiement", et que vous déclarez accepter, en cochant la case "J'accepte les conditions générales de vente", vous déclarez accepter l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve.

6.1.1 Sécurité : nos billets sont imprimables à domicile et sont pourvus d'un QR CODE unique. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée à l'aide de lecteurs de code barre. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de billets est interdite et ne vous procurera aucun avantage. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Conservez votre billet en lieu sûr.

L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet imprimable à domicile correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de

billets, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation. Si le détenteur d'un billet imprimable à domicile est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

6.1.2 Vous pouvez effectuer votre achat de chez vous ; et obtenir vos billets de façon instantanée, sans attendre de les recevoir par courrier, ou sans avoir à vous déplacer en magasin. C'est un service qui vous est proposé. Ce service a nécessité des développements technologiques permettant de générer votre billet, et de fournir les informations nécessaires à l'accès à la manifestation pour que vous puissiez entrer. Au titre de ce service, des frais vous sont facturés (inclus dans le prix de vente des billets).

6.1.3 L'organisateur décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet imprimable à domicile dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet imprimable à domicile.

Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'acheteur de billets au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'acheteur de billets qui est porté sur le billet imprimable à domicile et il n'est pas transmissible. Des frais d'annulation seront déduits du montant remboursé. Ces frais sont générés par le partenaire tiers XING EVENTS.

ARTICLE 7 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

7.1 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de spectacles et/ou de forum ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

7.2 En cas d'annulation de l'événement, seul le prix du billet sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

7.3 Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. XING EVENTS ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable.

7.4 À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un événement pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que l'organisateur puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

ARTICLE 8 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, l'organisateur est à votre disposition :

Courrier: PPP AGENCY, Bd du Pont Rouge - 15000 Aurillac

Contact mail : pilicers@gmail.com

ARTICLE 9 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.

Pour toute réclamation vous pouvez contacter l'organisateur aux coordonnées mentionnées à l'article 8 des présentes conditions.

